

Avec Graines de Boss, la CCI 84 distingue deux jeunes entrepreneurs innovants



« Faire émerger localement et valoriser des initiatives créatives, des pépites pour relever les défis sociaux et environnementaux », c'est le but du concours <u>Graines de Boss</u>, a précisé <u>Tomas Redondo</u>, directeur général de la <u>Chambre de Commerce et d'Industrie</u> (CCI) de Vaucluse en prélude à la finale.

Après l'appel à projets, il y a eu 14 condidats au départ. Au fil des sélections, il n'en restait plus que six et ils ont présenté leur proposition à un jury composé d'une dizaine de jurés, dont <u>Anne Benedetti</u> à la tête d'une entreprise de BTP, <u>Brigitte Borel</u>, directrice du <u>Réseau Entreprendre Rhône-Durance</u>, <u>Arnaud Fichot</u> de la <u>French Tech Grande Provence</u>, <u>Pierre-Hubert Martin</u>, délégué au développement de <u>La Poste</u> en Vaucluse, Xavier Mathieu, chef étoilé et membre de la CCI, Michel Raoult ancien directeur de la <u>Banque de France</u> 84 et conseiller technique de la CCI.



Les six projets

1re entreprise, <u>Clear Drink</u> de Pertuis, qui a créé un test de détection de cannabis, cocaïne, GHB et médicaments dans les boissons qu'on peut vous servir dans des boîtes de nuit pour vous éviter d'être drogué. Depuis un an dans la région, 300 pharmacies ont vendu 600 000 de ces tests à 10€ les 3 unités.

C'est au tour ensuite de la société <u>Gambade</u> d'Avignon qui fabrique des vélos transformables jusqu'à devenir cargos pour faciliter la mobilité en ville et se faufiler dans les embouteillages. Autour de 5 000€ le vélo, sept ont été commercialisés depuis le début de l'année.

Place ensuite à <u>Lium</u>, PME de Morières-lès-Avignon qui propose un ballon dirigeable à hélium qui peut surveiller les installations sensibles comme des centrales nucléaires, des dépôts de gaz, de méthane, des ponts. Créé en 2021, cette société affiche déjà un chiffre d'affaires de 100 000€.

Suit Opty-O, un concept de colonne de douche connectée et économe en eau. « Chaque année, quand on tourne le robinet d'eau chaude, le temps qu'elle arrive dans la salle de bain, on pourrait remplir une piscine entière. » Déjà des spécialistes du bricolage et de la plomberie les vendent (550€ l'unité).

5e candidat : <u>Piver First Innovation</u> à l'Isle-sur-La Sorgue qui propose une solution pour lutter contre la fraude sur internet.

Et enfin, c'est <u>Virgomove</u>, basée à Monteux, une marque de casques intégraux pour vélos et trottinettes électriques qui roulent vite et n'ont aucune protection en cas de chute.

Les deux lauréats

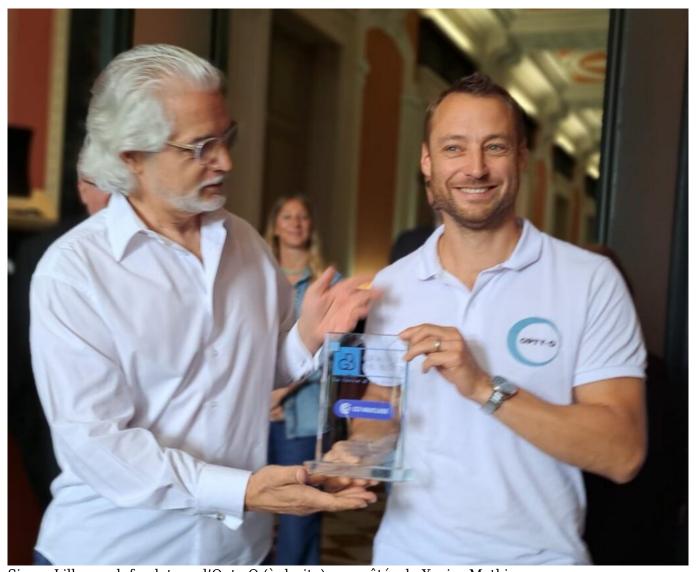
Après s'être retiré quelques minutes, le jury a voté : le Prix du Public a été décerné à <u>Jean-Baptiste Petricoul</u>, le jeune inventeur du casque Virgomove, qui a déjà reçu plusieurs prix d'innovation, notamment par le Réseau Entreprendre. Quant au Grand Prix du Jury, il a été remporté par <u>Simon Lillamand</u> pour la colonne de douche anti-gaspi.

Les deux lauréats seront accompagnés par la CCI 84 et bénéficieront d'une campagne de promotion pour les faire connaître. Et ils représenteront les couleurs du Vaucluse lors de la finale nationale le 24 juin au siège du MEDEF à Paris. Une occasion pour eux, en cas de victoire, de lever des fonds, de rayonner, de se développer, de créer des emplois donc des richesses sur le territoire vauclusien.



Jean-Baptiste Petricoul, fondateur de Virgomove





Simon Lillamand, fondateur d'Opty-O (à droite), aux côtés de Xavier Mathieu

© Andrée Brunetti / L'Echo du Mardi

Le concours Graines de Boss, tremplin des

entrepreneurs, débarque en Vaucluse



Le concours national <u>Graines de Boss</u>, véritable tremplin pour les entrepreneurs, organise sa première édition départementale en Vaucluse, à laquelle la <u>CCI de Vaucluse</u> est partenaire officiel. Les candidats ont jusqu'au dimanche 31 mars pour déposer leur candidature.

Créé en 2004, le concours Graines de Boss accompagne chaque année des créateurs de jeunes entreprises grâce à un réseau de plus de 1 000 mentors, chefs d'entreprises et cadres dirigeants de tous secteurs. Pour cette 20e édition, la CCI de Vaucluse est le partenaire officiel du concours au niveau local. « C'est une évidence pour la CCI d'être le partenaire de ce 1er concours départemental car notre institution accompagne les entrepreneurs qui partagent nos valeurs et qui sont eux aussi engagés dans le développement de nos territoires », a expliqué Tomas Redondo, directeur général de la CCI de Vaucluse.

Ouvert à tous les domaines d'activité et à tous les jeunes créateurs d'entreprises de moins de cinq ans ou aux porteurs de projets, ce concours permet l'accompagnement de ces jeunes entreprises, mais aussi leur mise en lumière. La cérémonie de remise des prix est d'ailleurs couverte par M6, qui réalise un reportage diffusé dans le journal télévisé.

Pour valider son inscription au concours local, chaque candidat devra proposer un projet ayant un impact direct ou indirect sur la ville ou le territoire concerné. Les candidats ont jusqu'au 31 mars pour <u>déposer</u>



<u>leur candidature sur le site de Graines de Boss</u>. Du 1er avril prochain à fin juin, les dossiers seront étudiés. Un lauréat sera élu, bénéficiera d'une campagne de visibilité locale, et participera au concours national Graines de Boss Territoires dont la grande finale aura lieu à Paris en juin prochain.

V.A.